



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 09.07.2020

A Lisieux

Présents : M. LERESTEUX, Président

Mme LE MAISTRE

MM., CUCURULO, GIFFARD, BELLISSENT, GALLIOT, GUERRIER, GUESDON, LEFRANCOIS, LEU, LOUP, RAHO et VOISIN.

Excusés : MM. BACOURT, DESHEULLES, DESMONS, FLAMENT, KOCISZEWSKI, LIBERGE, LOUISE, MICHEL, MOERMAN, ROUTIER

Assistent : Mmes ABERGEL et DAYAUX et M. MONTAGNE

M. LERESTEUX accueille les membres présents pour ce dernier Comité de Direction de la saison. Il remercie de nouveau l'ensemble des membres car le travail n'a jamais cessé même pendant la période de confinement. Il fait part qu'une réunion a eu lieu au siège de la Ligue le samedi 4 avril afin de présenter le projet Fuchs aux clubs de R1, projet qui a été très bien reçu. Quelques clubs de R2 et R3 nous transmettent également leur intérêt mais pour le moment, le projet n'est prévu que pour la R1.

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Le Comité de Direction approuve les procès-verbaux des réunions des 22 et 30 juin 2020.

2 – CONDOLEANCES

2.1 – Condoléances

M. LERESTEUX présente, au nom de la Ligue et de son Comité de Direction ses condoléances aux familles et clubs pour le décès de :

- Jean-Pierre MORLANS, ancien DTN de la FFF
- Jonathan GUERIN, joueur de l'A.C. ST ROMAIN DE COLBOSC

3 – COURRIERS RECUS

M. LERESTEUX fait état des courriers reçus de la J.S. SAINT NICOLAS D'ALIERMONT BETHUNE et de l'US CAP DE CAUX CRIQUETOT concernant le Statut de l'Arbitrage. Le Comité de Direction décide de ne pas donner suite à ces demandes.



Concernant le courrier de l'US STE COLOMBE, le Comité de Direction décide de placer le club en cessation d'activité pour une période maximum de 3 ans.

4 – INFOS FFF

3.1 – Courrier sur le dispositif Club Lieu de Vie

La FFF a transmis un courrier aux référents régionaux des ligues concernant ce dispositif. 13 clubs devaient être récompensés courant juin 2020. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, cet évènement est repoussé à l'automne 2020.

Les référents régionaux recevront le 30 septembre 2020, la liste des clubs retenus afin d'en sélectionner 3 et les transmettre à la Fédération avant le 15 octobre.

3.2 – Dates des évènements de la FFF

Les dates du Festival Foot U13 Pitch, la journée des débutants ainsi que le challenge PEF ont été validées et communiquées par le BELFA du 30 juin dernier.

Concernant le Festival U13 Pitch :

- Phases départementales : 3 et 4 avril 2021
- Phases régionales : 8 et 9 mai 2021
- Finale nationale : 11, 12 et 13 juin 2021

La journée nationale des débutant aura lieu soit le 29 ou 30 mai 2021 et le challenge du PEF soit le 15/16 mai ou 22/23 mai 2021.

La finale de la Coupe de France aura lieu le 24 juillet 2020.

5 – MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES 2020/2021

Jean-Pierre GALLIOT prend la parole pour détailler les propositions de modifications règlementaires pour cette nouvelle saison. Des débats ont lieu autour de celles-ci et elles sont validées à l'unanimité. Ces différentes modifications sont annexées au présent procès-verbal.

6 – LABELS

La Commission Régionale des Labels, réunie le 29 juin 2020 dernier à Lisieux, a étudié les dossiers des clubs concernant les différentes labellisations. Pour rappel, l'ensemble des clubs seront suivis sur la saison 2020/2021 conformément aux décisions prises par la LFA et le COMEX à la suite du COVID-19.

Néanmoins, les membres doivent valider les labels « Ecole Féminine de Football » et « Futsal ».

M. GUESDON rappelle que le souci technique de début de saison sur la plateforme dédiée aux labels n'a pas permis de débiter la saison correctement.

Par ailleurs, il souhaite qu'un courrier soit adressé à la LFA suite à des plaintes reçues concernant les dotations accordées par la FFF (très mauvaise qualité des ballons) et le fait qu'ils n'aient pas reçu la totalité.

Les membres du Comité de Direction, à l'unanimité, prennent acte de ces listes et la soumettent pour validation finale au BELFA.

7 – ARBITRAGE

7.1 – Règlement intérieur

M. BELLISSENT indique que la Commission Régionale de l'Arbitrage s'est réunie le 29 juin 2020 dernier en visioconférence et a établi le règlement intérieur de la CRA ainsi que ses annexes. Une validation du Comité de Direction est nécessaire. Après discussion, les membres s'abstiennent à la majorité et



demande à la Commission de revoir la rédaction de l'article 6 en prenant en référence l'article 3.3.c du Statut Régionale de l'Arbitrage.

7.2 – Classements des arbitres

M. BELLISSENT fait état de la tenue d'un bureau restreint de la CRA le 8 juillet en visioconférence afin de proposer au Comité de Direction un gel des descentes sportives des arbitres pour la saison 2019/2020 (ce gel ne concerne pas les descentes pour ceux qui n'ont pas effectué les tests théoriques et/ou physiques, dont la date limite est fixée au 31 décembre, et qui n'ont donc pas été impactés par la crise de COVID 19 contrairement aux observations).

Le Comité de Direction valide cette demande.

8 – DIVERS

8.1 – Mouvements dans les structures

Suite à la démission de M. BELLET de la Commission Régionale des Règlements et Contentieux, M. LERESTEUX propose la nomination en remplacement de M. Philippe DAJON actuellement membre de cette commission.

Les membres valident cette candidature à l'unanimité.

M. LERESTEUX informe les membres de la démission de M. Pierre CROCHEMORE comme Vice-Président de la CRA et désignateur.

8.2 – Statut des Educateurs – procédure

Thierry MONTAGNE indique aux membres avoir demandé au service informatique de créer une application afin de simplifier la désignation des éducateurs (ouverture aux clubs pour la désignation) et faciliter le suivi par la commission des éducateurs sur les bancs. Cette application permet, entre autres, de détecter les anomalies sans avoir à consulter toutes les feuilles de match.

Le lancement pourrait s'effectuer en deux phases :

- 1) Fiche de désignation toujours en format papier cette saison 20/21
- 2) Courant janvier : ouverture de l'application aux clubs, puis saison 21/22 : désignations via l'application

Après discussion, les membres valident à l'unanimité cette demande. Elle sera intégrée à l'annexe 8 des Règlements Généraux.

8.3 – Reprise d'activité

Thierry MONTAGNE fait un point d'étape sur la reprise d'activité. Les réunions entre la DTN / FFF / LFA et le département médical ont permis la sortie de 4 guides depuis la fin de confinement.



POINT SUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ DANS LES CLUBS À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

Instruction MJS du 25/06/2020

- Pratique des sports collectifs autorisée en plein air (zone verte) à plus de 10 joueurs
- Dans le respect des prescriptions sanitaires générales
- Accès aux vestiaires collectifs proscrit
- Rencontres à l'intérieur du club autorisées (1c1 à 11 c 11)
- Matchs amicaux, tournois, détectons : non autorisés

Accueil dans les stades

- Uniquement les pratiquants et les personnes nécessaires à l'organisation
- Présence du public non autorisé jusqu'au 11/07/2020



PROPOSITIONS

- Décaler la reprise des jeunes à fin septembre, début octobre
- Inciter à la nomination de garant du protocole sanitaire (GPS)

- Dans le but de :
 - Permettre une reprise progressive et adaptée
 - Avoir 4 semaines de préparation en fonction des catégories
 - Retrouver le lien social en club, rassurer les parents
 - Organiser des journées portes ouvertes
 - Favoriser une reprise à l'intérieur du club
 - Puis de favoriser les rencontres amicales, tournois

RESSENTI DES CLUBS

Enquête FFF

- 50% environ souhaitent une reprise différée en septembre
- 50% souhaitent des réunions d'information sur l'aspect sanitaire
- Actions souhaitées à la rentrée :
 - 68% journées portes ouvertes
 - 46% tournois
 - 26% animations nouvelles pratiques

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES CLUBS NORMANDS



REPRISE D'ACTIVITÉ EN JUIN - STAGE VACANCES



	NBRE DE CLUB	REPRISE ENTRAÎNEMENT	BESOIN D'AIDE	STAGE VACANCES
CALVADOS	52	34	14	18
EURE	54	36	27	20
MANCHE	41	21	16	10
ORNE	35	25	12	9
SEINE-MARITIME	69	52	20	19
TOTAL	251	168	89	76

REPRISE D'ACTIVITÉ EN SEPTEMBRE CHEZ LES JEUNES

	NBRE DE CLUB	REPRISE NORMALE	PORTES OUVERTES - TOURNOI	REVISION DES FORMATS
CALVADOS	52	31	13	8
EURE	54	35	12	7
MANCHE	41	29	10	2
ORNE	35	22	10	3
SEINE-MARITIME	69	42	20	7
TOTAL	251	159	65	27



Les Etapes de Reprise du Club

REPRISE & ENCADREMENT

Comment préparer la Rentrée du Club & la Reprise des Activités ?

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	PHASE 5
ORGANISATION LOGISTIQUE	ORGANISATION ADMINISTRATIVE	REPRISE DES ACTIVITES « INTRA-CLUB »	REPRISE DES ACTIVITES INTER-CLUBS « PREPARATION »	REPRISE DES ACTIVITES INTER-CLUBS « COMPETITION »
				
Le club, par ses dirigeants, contacte la municipalité pour connaître les conditions d'accès aux installations sportives et les règles à respecter	Le club, par ses dirigeants, s'organise pour le suivi et le réengagement des licenciés. (Contact, permanences, ...) Réflexion sur les calendriers de séances et les dates de reprise	Le club et son équipe technique est en capacité d'accueillir et d'encadrer en toute sécurité en intra-club (Réunions d'information, mise en pratique)	Le club et son équipe technique est en capacité de proposer des rassemblements « Interclubs » en lien avec les structures de proximité et les Centres de Gestion (Ligues et Districts)	Le club et son équipe technique est en capacité d'accompagner ses équipes sur les rassemblements et compétitions proposés par les Centres de Gestion (FFF, Ligues et District)

Néanmoins, des questions restent toujours en suspens jusqu'à la prochaine annonce du gouvernement. Thierry MONTAGNE souhaiterait d'ailleurs, décaler la rentrée des jeunes en championnat pour les préserver au maximum.

M. GALLIOT indique que la réunion de la Commission des Calendriers est prévue le 16 juillet prochain et celle-ci devrait répondre positivement à la demande de l'équipe technique.

Un courrier à destination des clubs et des municipalités sera envoyé dans les prochains jours suite aux annonces du gouvernement ci-dessous.

8.4 – Match International Futsal

M. LERESTEUX indique aux membres que la Ligue a la possibilité d'accueillir un match international Futsal U19 courant octobre.

8.5 – Féminines

M. LOUP intervient au sujet du Football féminin senior et notamment les difficultés rencontrées par des clubs de l'Orne sur la structuration des championnats. Il réitère le souhait de mettre en place un interdistrict entre les Districts du Calvados et de l'Orne en foot à 11.

Néanmoins, cette disposition devant être soumise au vote d'une Assemblée Générale, un groupe de travail sera constitué pour faire évoluer les championnats féminins dès la saison 2021/2022.

Outre cette demande, M. LOUP souhaite également une application par la Ligue des règlements de la FFF concernant les U16F et U17F (article 73 des Règlements Généraux de la FFF) en Régional 2 F.

Ce sujet sera évoqué lors d'une prochaine réunion avec les responsables du football féminin pour validation ou non.

8.6 – Coupe de France

Compte tenu du décalage d'entrée dans la compétition des clubs de Ligue 2, d'une part, du nombre d'équipes engagées pour la Coupe de France, d'autre part, la Ligue doit effectuer un tour préliminaire. Celui-ci est positionné sur le week-end des 29 et 30 août 2020.

Les autres dates :

- 1^{er} tour : 5 et 6 septembre
- 2^{ème} tour : 12 et 13 septembre
- 3^{ème} tour : 19 et 20 septembre



M. LERESTEUX clôture le Comité de Direction en remerciant la Commission Régionale du Statut des Educateurs d'avoir accepté d'alléger les obligations des clubs de Régional 3 afin de répondre à la demande des clubs.

Il souhaite également remercier MM. Bernard AUBRIL et Daniel DE LA CROUEE respectivement ancien Maire de Lisieux et Adjoint au Sport pour leur collaboration tout au long du projet de l'installation de la Ligue et du Pôle Espoirs à Lisieux.

Il félicite Sébastien LECLERC et son équipe pour son élection à la Mairie de Lisieux et François AUBEY pour sa réélection au sein de l'Agglomération Lisieux Normandie.

Pour terminer, il souhaite remercier les administratifs pour le travail effectué sur le livret d'informations à destination des clubs.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général Adjoint,



Jean-Pierre GALLIOT

